

Burundi : Les prochaines élections, un test pour une paix fragile

IRIN, 20 novembre 2009 BUJUMBURA - Les élections de l'année prochaine au Burundi, présentées comme une étape importante dans le long parcours du pays vers une paix durable, pourraient déclencher de nouveaux conflits en raison de la coexistence d'un grand nombre d'armes illégales et de mouvements de jeunes troupes organisés des partis politiques selon des analystes. Au Burundi, les luttes de pouvoir ont provoqué des actes de violence armée et des périodes de guerre civile depuis l'indépendance en 1962 et jusqu'à ce que le dernier groupe rebelle du pays abandonne et devienne un parti politique en avril 2009. Selon Jean-Marie Gasana, analyste chevronné du Burundi, les risques associés aux mouvements jeunes sont intensifiés par la présence de « d'importants stocks d'armes entre les mains des civils ».

« Ce qui est encore plus préoccupant, c'est ce qui pourrait arriver si l'opposition contestait le résultat des élections », il dit à IRIN, à Bujumbura. « Nous pourrions voir se répéter le scénario de violences suivant des élections irrégulières ». « Nous pourrions retomber dans une guerre civile », a également dit Pierre-Claver Mbonimpa, président fondateur de l'Association burundaise pour la protection des droits humains et des personnes déplacées. « Nous devons aussi faire attention à la police et à l'armée, qui ont toutes deux intégré d'anciens rebelles dans leurs rangs », a-t-il ajouté. « D'un incident durant les élections, ces personnes pourraient être tentées de soutenir leur mouvement d'origine ». D'un militant pour les droits humains, qui a demandé à garder l'anonymat, certains des anciens rebelles pro-gouvernementaux dans la capitale sont armés et opèrent en marge des structures officielles de la police et de l'armée. « La situation pourrait devenir chaotique, car les [groupes de] jeunes ont souvent été utilisés pendant les guerres civiles passées et [la situation actuelle] n'est pas différente », avertit M. Mbonimpa. Certains de ces groupes trouvent que les autorités sèment l'injustice. Odette Ntahiraja, secrétaire générale nationale du Mouvement pour la solidarité et la démocratie (MSD), un parti enregistré en juin 2009, a dit à IRIN que ses jeunes sympathisants « se voyaient souvent refuser le droit de manifester ». « Parfois, ils sont même arrêtés et certains sont frappés, alors que d'autres groupes de jeunes sont armés et commettent des actes d'intimidation sans qu'aucune action ne soit menée à leur encontre », a-t-elle ajouté.

risques de violences électorales Pour l'Institute for Security Studies basé à Pretoria, en Afrique du Sud, des attitudes aussi injustes de la part des autorités du Burundi « un exemple type de pays ayant un risque potentiel de violences liées aux élections ». Selon Jamila El Abdellaoui, chercheuse chevronnée pour le programme de prévention des conflits de l'institut, une autre raison serait le « réarmement des milices par plusieurs partis politiques afin d'intimider l'État ». « Le fait que la phase de réintégration du processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), récommence mené à terme par le pays, ait en grande partie échoué, notamment en ce qui concerne les personnes retournant en zone urbaine, explique la disponibilité de certains anciens combattants à rejoindre ces groupes », a-t-elle avancé dans un article publié en octobre. Pancrace Cimpaye, porte-parole du principal parti d'opposition Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU), a dit que son parti ne causerait aucun mal à ses jeunes sympathisants. Mais il a ajouté qu'ils allaient « se battre » pour les Burundais s'ils étaient pris pour cible par le parti au pouvoir. « Notre principale préoccupation, à l'approche des élections, est la sécurité. Nous exhortons la communauté internationale à accorder plus d'attention à cela et, si possible, à nous aider à mettre en place un dispositif de protection spécial pour les élections », a-t-il dit. Pour le Réseau européen pour l'Afrique centrale (EurAC), une coalition d'organisations non gouvernementales (ONG) basée à Bruxelles, « le potentiel de violence n'est pas encore sous contrôle » au Burundi. Le Réseau a cité les divisions au sein des partis politiques, les conditions de vie précaires pour une grande part de la population, la mauvaise gouvernance et le fait que « l'état de droit [soit] encore en construction » comme des moteurs potentiels de troubles. Pour le consultant en matière de conflits fonciers et de droits humains, René-Claude Niyonkuru, les problèmes liés à la terre sont un autre facteur. « Nous aurions tort de dire qu'il n'y aura pas de violences à ce qui concerne les questions liées à la terre. Les gens sont frustrés, notamment les rapatriés qui sont nombreux à rentrer chez eux. Le gouvernement les a encouragés à revenir, [mais] il semble que ce même gouvernement est mal préparé pour leur assurer une réinstallation en douceur ». M. Niyonkuru a appelé à une mobilisation de la population pour aborder la question des conflits fonciers. « Pourquoi ne pourrions-nous pas profiter de cette période électorale pour interroger les candidats potentiels sur leurs propositions et leurs engagements dans la résolution des litiges fonciers au Burundi ? »

Désarmement volontaire Dans le cadre d'une campagne de désarmement volontaire, en octobre, des civils de toutes les régions du Burundi ont remis aux autorités des milliers d'armes à feu, de grenades et de cartouches de munitions. D'après Léopold Banzubaze, responsable adjoint de la Commission nationale de désarmement, plus de 80 000 armes « soit près de 80 pour cent de toutes les armes en circulation selon M. Banzubaze » ont été remises aux autorités depuis 2007. De nombreux analystes estiment qu'en dépit de ces campagnes, des dizaines de milliers d'armes continuent de circuler au Burundi. Selon les données de la commission, moins de 2 500 armes remises au cours de la dernière phase du désarmement volontaire étaient des fusils. Le reste était des grenades (10 429), des bombes (218) et des mines (28). Les responsables burundais semblent être conscients des risques liés à la tenue des élections. « Je peux dire qu'il y a des cas de meurtres et d'autres assassinats qui résultent de notre guerre civile », a dit à IRIN Gu Michel Mfatiye, chef de cabinet au ministère des Droits de la personne humaine et du genre. Il a ajouté que son ministère travaillait en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme afin de « sensibiliser la population à divers niveaux, tant régional et provincial que communal, sur l'importance des élections et la conduite à adopter pendant cette période ». Selon le président de la Commission électorale, Pierre-Claver Ndayicariye, un comité technique sur les questions de sécurité a été mis sur pied et travaille de concert avec le ministère de la Sécurité publique « avec le soutien de bailleurs de fonds comme les Pays-Bas, la Norvège et le Programme des Nations Unies pour le développement » afin de développer les capacités des forces de sécurité pour garantir le bon déroulement des élections. « La question de la sécurité est importante avant, pendant et après les élections. Notre message aux partis politiques, en tant que Commission électorale, est : mettre un terme à la provocation entre les groupes de jeunes rivaux. Les partis sont sur le terrain : ils peuvent donc mettre fin à tout acte préjudiciable accompli par leurs membres »,

a dit M. Ndayicariye. [FIN][Les informations vous sont parvenues via IRIN, un d partement d'informations humanitaires des Nations Unies, mais ne refl tent pas n cessairement les vues des Nations Unies ou de ses agences]